

À l'attention des Parents d'élèves de l'école de Chavaniac-Lafayette

Objet : Accueil et Cantine -Année 2025-2026

Chers Parents,

Nous tenons à vous souhaiter tout à bord la bienvenue à l'école de Chavaniac-Lafayette regroupée en RPI avec l'école de Saint-Georges d'Aurac.

La Mairie de Chavaniac-Lafayette a la charge de l'accueil de vos enfants le matin et de la restauration scolaire. Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des éléments suivants.

Pour l'accueil du matin : vos enfants sont pris en charge par Mme Priscilla ALIBERT **à partir de 8h30 au portail de l'École.** Elle surveille aussi les enfants arrivant par le ramassage scolaire et de la garderie de Saint-Georges d'Aurac.

De 12h-13h20 (horaire de la cantine), les enfants sont sous la responsabilité de Laurence et Priscilla. Ainsi, les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine ne peuvent pas arriver avant 13h 15.

Pour information, Mme Priscilla ALIBERT est présente en classe pour un accompagnement de l'enseignant.

À la fin de la journée scolaire (16h30), Laurence Eymard accompagne les enfants pour le ramassage scolaire et surveille ceux qui sont récupérés par un adulte autorisé. Les enfants sont **à venir chercher au portail de l'École** sauf autorisation de pouvoir quitter l'école seul.

Pour la cantine scolaire, il nous a paru important pour la bonne organisation de ce service de mettre à jour le règlement du restaurant scolaire et de remplir la **fiche d'inscription** ainsi qu'une charte de vie et de savoir-vivre.

Cette année, une tarification sociale est mise en place en fonction de votre quotient familial :

QF 0-699 : 0.50€ / QF 700-999 : 0.80€ / QF supérieur à 1000 : 3€.

Sans attestation de votre quotient familial, le tarif le plus élevé vous sera appliqué [3€].

Nous vous demandons donc de lire avec vos enfants le règlement et la charte de bonne conduite et de remplir la fiche d'inscription. Nous souhaitons un retour de cette fiche dûment remplie et de la charte dûment signée pour le **lundi 15 septembre 2025** à l'école (à remettre à Mme Priscilla Alibert) ou à la mairie.

Nous attirons votre attention sur le fait que sans cette fiche d'inscription nous serons dans l'obligation de refuser vos enfants à la cantine. Toute absence pour la cantine est à signaler de préférence par mail **chavaniac_lafayette_cantine@orange.fr**.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre, Mme Luce Mansot, adjointe en charge des Affaires scolaires et de la cantine, soit par mail luce.mansot@orange.fr soit par téléphone 0687828026.

Bonne année scolaire à tous.

Fait à Chavaniac-Lafayette, le 29 août 2025

Le Maire, Maurice LAC